



**Avis des Élus du CSE Siège de France Télévisions
relatif à la dérogation du temps de travail du Personnel
assurant le Festival de Cannes 2026
(Point n°1)**

Les élus ont pris connaissance du projet, ainsi que de la demande de dérogation horaire du personnel assurant le festival de Cannes 2026. **Ils prennent acte et donne un avis négatif.**

Depuis plusieurs années, il y a des demandes pour respecter les repos hebdomadaires. Les élus demandent un retour sur le réalisé dès que possible.

Paris le, 25 mars 2026

Votants : 23 voix

Pour : 23 voix

Contre :

Abstentions :

Les organisations syndicales FO, CGC, CGT, CFDT s'associent